

Le CCEFR est un espace civique ouvert à tous les citoyens et aux institutions publiques, un lieu de connaissance, de rencontre et de débat autour du fait religieux, dans une perspective laïque et républicaine.

Le CCEFR est à la disposition des collectivités territoriales, des départements d'université en charge de la formation des maîtres, des entreprises, des associations confrontées à la gestion de la pluralité, mais également de tout citoyen soucieux de mieux comprendre le monde dans lequel il vit.

Conférences // 20h

Mairie de Montreuil
M° Mairie de Montreuil

Entrée libre

Cours // 14h-17h

Maison des associations
35/37 av. de la Résistance
93100 Montreuil
M° Croix de Chavaux

Tarifs sur le formulaire d'inscription

Hommage à Mohammed Arkoun

Mercredi 26 janvier 2011, Hôtel de ville de Montreuil - 19h00

« Dieu, les dieux, les déesses, et les Femmes. »

Lundi 7 mars 2011 // Table-ronde coordonnée par Joëlle ALLOUCHE BENAYOUN.

Les religions sont-elles un frein à l'égalité des femmes ? Que disent les textes sacrés sur les femmes ? Comment les sociétés ont-elles interprété ces textes ? Comment les interprètent-elles ? Qu'en est-il aujourd'hui ? Quelle est la place des femmes dans les religions ?

Ces interrogations, et d'autres seront abordées au cours de la soirée par un panel de chercheuses, historiennes et sociologues, à partir d'un ensemble de traditions religieuses, occidentales et orientales.

En particulier : Judaïsme (Joëlle Allouche Benayoun, CNRS/UPEC), catholicisme (Geneviève Dermenjian, Université Aix-Marseille), protestantisme (Florence Rochefort, CNRS), islam (Fatima Kaoues, EPHE), bouddhisme tibétain (Katia Buffetrille, CNRS), hindouisme (Marie Lecomte-Tilouine, CNRS).

CYCLE 1 « Culture et religion : l'exemple de la Renaissance. Science, philosophie, art : l'émancipation humaniste de la conscience. »

Cycle coordonné par Henri PENA-RUIZ et Bruno STREIFF.

Il s'agit d'analyser et de commenter les transformations radicales survenues au XVI^e siècle et au XVII^e siècle dans la conscience de l'homme. Une nouvelle vision du monde bouleverse les rapports entre foi et savoir. Le sentiment religieux et l'idée de Dieu vont se refondre pour faire une place nouvelle à l'homme. La conquête de la liberté et du savoir émancipé comme de l'art affranchi signe une réaffirmation humaniste et redéfinit la place du religieux. On essaiera de mettre en lumière ce processus d'émancipation dans trois domaines majeurs de la culture : la science, la philosophie, et la création artistique (peinture et musique). Les thématiques et les exemples choisis offriront l'occasion d'entamer une réflexion commune qui prendra la forme d'un échange avec l'auditoire où les enjeux actuels de notre étude seront explorés et discutés.

Conférence : « Dieu et l'homme à la Renaissance : un nouveau rapport entre foi et raison. »

Mercredi 9 février 2011 // Conférence animée par Henri PENA-RUIZ, philosophe, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, professeur de philosophie en khâgne au lycée Fénelon et Bruno STREIFF, historien d'art, metteur en scène d'opéras, essayiste, romancier.

L'histoire d'une révolution culturelle qui conduit la conscience humaine à élaborer une nouvelle conception du rapport entre religion et science, religion et philosophie, religion et art, en redéfinissant le statut de l'homme dans l'univers. Un nouvel humanisme s'affirme. Il réassume celui de l'Antiquité tout en prenant acte de la révolution copernicienne et d'une esthétique originale.

Cours 1 : « Religion et art (1) : religion et peinture. L'homme, l'art et Dieu : spiritualisme et humanisme dans l'art de Michel-Ange. »

Jeudi 17 mars 2011 // Cours animé par Bruno STREIFF.

Tout commence véritablement avec la querelle des iconoclastes et des iconostases. Que Dieu se soit incarné dans son fils, c'est-à-dire qu'il ait pris forme tangible, justifie aux yeux de l'Église catholique, romaine mais avant tout apostolique, qu'on autorise la représentation de la figure humaine. Le moment de l'Annonciation devient origine de la peinture. Pour les théoriciens italiens de la Renaissance, c'est au contraire le mythe païen de Narcisse, avec sa découverte du "reflet" ou du miroir. À partir de cette divergence l'histoire de la peinture religieuse s'autonomise de la religion et de sa vocation apostolique. Ainsi Masaccio dans sa "Trinité", enferme-t-il Dieu dans une architecture humaine et païenne (le plafond du Panthéon romain). Mais c'est surtout Michel-Ange qui bouleverse les consciences avec les "provocations" théologiques de la Sixtine qui seront, après sa mort, dénoncées par plusieurs religieux... Avec lui, on peut dire que le ver laïque est entré dans le fruit...

Cours 2 : « Religion et science : la révolution copernicienne. Une révolution scientifique à rebours d'une cosmovision religieuse. »

Jeudi 24 mars 2011 // Cours animé par Henri PENA-RUIZ.

De Copernic à Galilée s'accomplit une émancipation radicale de la science soulignée entre autres par Kant qui en fera le modèle de sa révolution philosophique antidogmatique. C'est la première grande forme de contradiction entre l'autorité religieuse et le principe de raison dans le domaine épistémologique. La fin du géocentrisme a requis une autonomisation de la science par rapport à la tutelle religieuse, mais aussi de la philosophie par rapport à la théologie. La rupture a pris un tour dramatique avec la mort de Giordano Bruno sur le bûcher, à Rome, en 1600, puis avec le procès de Galilée. Un certain retour à Platon, des procédures d'observation et des expériences de pensée originales ont marqué l'oeuvre de Galilée dans le sillage de Copernic. Le monde chrétien finalisé et géocentré s'effondre. On passe "du monde clos à l'univers infini", selon l'expression d'Alexandre Koyré. L'affaire Galilée que décrit Luciano Geymonat a marqué durablement l'histoire de la pensée scientifique. ("Et pourtant elle tourne"). Descartes, Pascal et Spinoza en tireront des tentatives remarquables de redéfinition des champs respectifs de la science, de la religion, et de la philosophie.

Cours 3 : « Religion et philosophie : un nouvel humanisme. La philosophie antique à l'épreuve d'une religion qui réaffirme la finitude humaine. »

Jeudi 31 mars 2011 // Cours animé par Henri PENA-RUIZ.

Dans la foulée de la révolution copernicienne une autre composante de la culture de la Renaissance va contribuer à l'émergence d'un nouvel humanisme. C'est bien sûr la lecture des philosophes grecs et latins. Les Essais de Montaigne en sont un exemple décisif. Le scepticisme de Pyrrhon y sert d'arme critique contre les dogmatismes. Quant au stoïcisme et à l'épicurisme, ils permettent de réhabiliter l'homme et l'existence terrestre. On y assiste donc à la confrontation raisonnée entre christianisme et humanisme antique. Stoïcisme, épicurisme, et scepticisme se conjuguent pour esquisser un nouvel humanisme, sans illusion ni orgueil. Pic de la Mirandole insistera sur cette confiance sans en faire un nouveau dogmatisme. En revanche, Pascal faisant retour à saint Augustin prendra le contrepied de ce nouvel humanisme en affirmant dans ses Pensées la "misère de l'homme sans Dieu". Dans l'Entretien avec Monsieur de Saci il fera une critique en règle tant des Stoïciens que de Montaigne dont il empruntera pourtant de nombreuses idées pour écrire ses Pensées. L'insistance sur la condition tragique de l'homme est un thème récurrent du siècle d'or. Le théâtre du monde (teatrum mundi) est contemplé selon un pessimisme lié à la "part maudite" de l'homme. C'est ce qu'attestent entre autres les oeuvres de Shakespeare et de Calderon de la Barca, éplies d'une tonalité très augustiniennne. Et ce à rebours du rationalisme philosophique cartésien et spinoziste dont sortira plus tard le siècle des Lumières.

Cours 4: « Religion et art (2): religion et musique. L'évolution de la musique par rapport à l'inspiration religieuse. »

Mercredi 6 avril 2011 // Cours animé par Bruno STREIFF.

Avec Palestrina, les compositeurs affirment que la musique a autant d'importance que le texte de la Messe. Début d'une lente évolution qui aboutira avec Mozart et Beethoven à des œuvres totalement libérées des contraintes liturgiques. Autonomie du discours musical qui cesse d'être utilitaire. Désormais expression d'une conscience individuelle, l'œuvre religieuse prend ses distances avec la théologie officielle. La religion devient prétexte à l'expression de sentiments personnels et profanes! Dès lors, on comprend pourquoi les thèmes religieux de Mozart naissent dans ses opéras et pourquoi Beethoven, républicain farouche et anticlérical convaincu, exprime une forme de panthéisme spinoziste (il découvre le philosophe dans les écrits de Goethe) bien éloignée des dogmes et dont on peut dire qu'il confine à l'athéisme.

CYCLE 2 « La rencontre du profane et du sacré dans les sociétés. »

Conférence: « Les sociétés occidentales entre profane et sacré. Regard présent sur le passé. »

Mercredi 27 avril 2011 // Conférence animée par Alain CABANTOUS, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Bien que nous appartenions à des sociétés occidentales sécularisées, revendiquant une autonomie à l'égard des référents religieux, l'empreinte du profane et du sacré continue de s'exercer pour établir des frontières, des hiérarchies entre les valeurs tenues aujourd'hui pour inviolables et celles dont on croit percevoir et saisir la contingence. Un tel constat suggère plusieurs conclusions: le sacré ne se confond pas avec le religieux, sa réalité est structurelle mais les éléments qui le composent mouvants.

Ces appréciations interrogent aussi l'historien des sociétés anciennes qui cherche à savoir de quels héritages procède la situation présente, à connaître les façons dont s'est fixée la limite entre profane et sacré et quels transferts de sacralité il est possible de repérer au cours de la période cruciale des temps modernes (XVI^e-XVIII^e siècle).

Cours 1: « Le sacré en islam. »

Mercredi 4 mai 2011 // Cours animé par Hocine BENKHEIRA, directeur d'études Chaire "Histoire et anthropologie du droit musulman" École Pratique des Hautes Études (EPHE), Section des Sciences religieuses.

L'intervenant procèdera tout d'abord à l'examen de la notion de « sacré » dans la pensée islamique, qu'il illustrera ensuite au travers de différents exemples: rituel (pèlerinage, prière...), vie sociale (politique, sexualité...).

Cours 2: « Au-delà du profane et du sacré: la notion de "Sainte Russie". »

Lundi 9 mai 2011 // Cours animé par Michel DMITRIEV, Université Lomonossov, Moscou.

Cet exposé cherche à comprendre la logique (religieuse, confessionnelle, culturelle) du discours de "Sainte Russie" dans les textes russes des XV^e - XVII^e siècles ainsi que dans la culture russe postérieure à cette époque. Bien que le thème de "Sainte Russie" n'apparaisse dans les textes russes de manière explicite qu'au

2°) Voilà pourquoi de 1802 à 1905, la France fit l'expérience du régime des "cultes reconnus" instauré par Napoléon Bonaparte après la signature du Concordat avec la papauté avant que l'Empire ne soit proclamé. La liberté religieuse est admise, le pluralisme religieux est reconnu, mais les quatre cultes officiels deviennent des institutions publiques, financées et contrôlées par l'État mais investies de fonctions sociales reconnues. Cependant, la France mérita pleinement alors son titre de "fille aînée de l'Église".

3°) Mais le conflit récurrent entre des catholiques intransigeants souvent monarchistes et des républicains très souvent anticléricaux, entre une Église catholique romaine et une Troisième République laïque aboutirent à la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 qui parachève les lois de laïcisation de l'école et des administrations.

Le régime de la séparation n'est pas une exception française puisque les Républiques des États-Unis, du Mexique et du Brésil ont anticipé sur la loi de 1905, mais la "séparation à la française" est encore un trait spécifique de la "République indivisible, laïque, démocratique et sociale" définissant la France depuis 1946 et 1958.

Cours 1 : « Un siècle de régime concordataire en France (1802-1904). »

Judi 9 juin 2011 // Cours animé par Jean-Paul SCOT.

Le professeur René Rémond préconisait ouvertement avant sa mort l'établissement d'un Néo-Concordat en France pour que le régime français des cultes s'aligne sur les régimes les plus répandus en Europe. Le cours fera un large bilan politique, administratif, juridique et spirituel des pratiques réelles du "régime des cultes reconnus" tel qu'il fonctionna en France au XIX^e siècle.

Cours 2 : « Nouveaux regards historiques sur la loi de séparation des Églises et de l'État. »

Judi 16 juin 2011 // Cours animé par Jean-Paul SCOT.

Les archives de la commission parlementaire (1903-1904), le commentaire du rapport Briand, quelques incursions dans les archives vaticanes et la prise en compte de travaux récents d'histoire religieuse locale m'ont permis d'apporter du neuf sur les conditions de l'élaboration de la loi du 9 décembre 1905 et de ses interprétations. Je reprendrai certaines conclusions de mon étude publiée dans la collection Point Histoire au Seuil en 2005.

Cours 3 : « Un siècle de séparation des religions et de l'État en France. »

Judi 23 juin 2011 // Cours animé par Jean-Paul SCOT.

Des "diocésaines" de 1924 au rapport Machelon d'octobre 2006, il est certain que les pratiques et les conceptions de la "laïcité publique" ont évolué en France. Encore faut-il en expliquer les conditions historiques, les raisons politiques et les enjeux idéologiques afin de comprendre les intentions de ceux qui préconisent "la création d'une forme particulière de reconnaissance d'utilité publique pour les activités religieuses" (rapport Machelon, p. 50).

Cours 4 : « École confessionnelle et école publique : concurrence ou complémentarité ? »

Judi 30 juin 2011 // Cours animé par Jean-Paul SCOT.

De la loi Falloux (1850) à la loi Debré (1959), la question de la "liberté de l'enseignement" a été mise en avant par les partisans de l'enseignement confessionnel, catholique principalement. Nombreux furent les républicains, de Jules Ferry à Jean Jaurès, à affirmer que l'école publique laïque n'était pas une école de combat contre les religions, d'aucuns faisant valoir que la seule "école libre" ne pouvait être que l'école de la République. Si le "dualisme scolaire" a été maintenu et institutionnalisé sous la V^e République, est-il pour autant la réponse à la question de la liberté religieuse et de la liberté de l'enseignement ?

Pour plus de renseignements concernant le contenu des conférences et des cycles de cours, nous vous invitons à consulter le site du CCEFR : <http://www.ccefr.fr> - tél. 06 89 36 08 73



Le Monde DES RELIGIONS



Seine Saint-Denis
Conseil Général